

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que Wafa Assurance, représentée par son Président Directeur Général, M. Mohamed Ramses Arroub, a déclaré le 8 juillet 2009, avoir acquis sur le marché central, le 26 juin 2009, 39.997 actions Cosumar, au cours unitaire de 1.514 dh franchissant, directement, à la hausse le seuil de participation de 5% du capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Wafa Assurance détient :

-directement 224.073 actions Cosumar, soit 5,35% du capital ;

-et indirectement, à travers les FCP WAAS Optimisation, FCP WAAS Expansion et FCP WAAS Stratégie, 3.008 actions Cosumar, soit 0,07% du capital.

La participation totale (directe et indirecte) de Wafa Assurance dans le capital de Cosumar est de 5,42% du capital.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement du seuil précité, Wafa Assurance envisage de poursuivre ses achats sur la valeur Cosumar.

**Contact CDVM :**

Tel : 037 68 89 27

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières